Conditions Générales de Vente (CGV)

Préambule

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») régissent exclusivement les ventes réalisées par KÔTÔ COSMÉTIQUE / AD MARKET, société opérant à partir de l'adresse https://koto-cosmetique.com, immatriculée au RCCM sous le numéro RB/COT/19 A 50443, et domiciliée au Bénin.
Téléphone : +229 66 18 18 82
Emails : contact@koto-cosmetique.com / koto-cosmetiquebio@gmail.com
(ci-après « le Vendeur »)
Les CGV s'appliquent à toute personne physique ou morale souhaitant procéder à un achat (ci-après « le Client »).

Article 1:Objet

Les présentes CGV définissent les droits et obligations des parties dans le cadre de la vente des produits proposés par koto cosmetique.

Article 2: Commandes

Toute commande passée sur le site implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV par le Client, sans réserve ni condition.

Article 3: Produits

Les produits proposés à la vente sont décrits et présentés avec la plus grande exactitude et transparence. Toutefois, une variation minime dans la présentation n'engage pas la responsabilité la marque.

Article 4: Prix

Les prix sont indiqués en francs CFA, toutes taxes comprises (TTC), hors frais de livraison. Koto cosmetique se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment.

Article 5: Paiement

Le règlement des commandes s'effectue en ligne, par carte bancaire ou tout autre moyen de paiement sécurisé proposé sur le site koto-cosmetique.com.
Les frais de livraison ou d'expédition sont réglés via un lien de paiement sécurisé fourni par nos partenaires de paiement.

Article 6: Livraison

La livraison ou l'expédition est effectuée à l'adresse indiquée (ville, pays…) par le client lors de la commande. Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif.

Article 7: Produits non échangeables

Par mesure d'hygiène et de sécurité, les produits cosmétiques vendus par KÔTÔ ne sont ni repris, ni échangés, ni remboursés, dès lors qu'ils ont été livrés, ouverts, utilisés ou descellés après réception.

Le Client est donc invité à vérifier attentivement sa commande (nature, quantité, caractéristiques des produits) avant validation et dès réception.

En cas de produit défectueux ou de non-conformité avérée (erreur de produit, produit endommagé à la livraison…), KÔTÔ s'engage à proposer un échange ou un avoir valable sur une prochaine commande, sous réserve :

- d'une réclamation formulée dans un délai de 24h après réception,
- accompagnée de photos justificatives et d'une preuve d'achat,
- à condition que le produit n'ait pas été ouvert ni utilisé.

Article 8 – Garantie et Responsabilité

Le Vendeur est tenu aux garanties légales de conformité et contre les vices cachés. Sa responsabilité ne saurait être engagée en cas de mauvaise utilisation du produit par le Client.

Article 9 – Force majeure

La responsabilité du Vendeur ne pourra être engagée en cas de force majeure, telle que définie par la jurisprudence des tribunaux béninois.

Article 10 – Litiges

Tout litige relatif à l'interprétation, à l'exécution ou à la validité des présentes sera soumis aux juridictions compétentes du Bénin.